



# La Gazette

N° 25 • Juin 2022

## L'Edito du Maire



Madame, Monsieur,

Les vacances d'été arrivent à grands pas et j'espère que vous pourrez en profiter pleinement, en lisant, par exemple, ce nouveau numéro de La Gazette. Cependant, j'aimerais attirer votre attention sur certaines questions touchant à la sécurité, même si vous retrouverez ce sujet dans un article de ce numéro. J'insiste ici car j'ai été un témoin direct de situations dont je souhaite vous faire part.

Tout d'abord, je tiens à signaler que les cyclistes sont, comme tous les usagers de la route, tenus de respecter le Code de la route. Ainsi, alors qu'à l'école les enfants apprennent les règles de circulation à vélo et à porter les équipements de sécurité, j'ai suivi un enfant qui rentrait chez lui, son casque attaché... sur le guidon ! J'en ai croisé un autre, au carrefour de la rue du Colza et de la rue du Lin, franchissant le stop sans s'arrêter les mains dans les poches ! Voilà pourquoi je me permets d'inviter les parents à sensibiliser les enfants sur ces points. De même, dans certains lotissements, les enfants considèrent la voirie comme un terrain de jeux et se mettent en danger, d'autant plus si peu de voitures passent là où ils jouent. Condamner les automobilistes systématiquement me semble, dans ce cas, un peu trop facile.

En parlant d'automobilistes, je suis régulièrement interpellé sur la vitesse excessive dans les rues de Bourguébus, notamment du côté des nouveaux lotissements (rues de l'Émeraude, des Diamants, des Jades, des Saphirs, ...). J'aimerais rappeler que la plupart des conducteurs "pressés" sont les habitants eux-mêmes de ces rues ! Demander des aménagements de sécurité là où la vitesse est limitée à 30km/h parce que c'est de la faute du Maire si les gens roulent trop vite me semble, là aussi, un peu facile. Les premiers responsables des accidents sont ceux qui refusent de s'appliquer à eux-mêmes les règles du code de la route.

Voilà pourquoi j'ai voulu faire ce rappel dans cet édito car il m'a semblé indispensable si nous voulons continuer à bien vivre ensemble et en toute sécurité à Bourguébus.

Par ailleurs, sur un tout autre sujet, enfin nous avons pu nous retrouver à différents moments conviviaux sur ce mois de juin. Je vous laisse les découvrir en lisant la suite, sachant que l'exposition en faveur de l'Ukraine à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, la fête des écoles organisée par l'APE, la foire aux greniers proposée par le BSFC, ..., vous seront relatées dans le prochain numéro.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bel été et nous espérons vous retrouver, à la rentrée, reposé et en pleine forme.

Sébastien FRANCOIS.

## Le CCAS accompagne les plus fragiles

Le CCAS de Bourguébus, lors de sa séance du 9 mai 2022, a décidé d'attribuer une aide « coup de pouce » sous forme de bon alimentaire d'un montant de 50 €, à destination des personnes les plus fragiles.

Cette campagne d'aide, soumise à condition de ressources : barème d'imposition 2021 - tranche 1, (jusqu'à 10 225 €), débutera le 15 juin et se clôturera le 30 septembre 2022. Elle est destinée à améliorer votre pouvoir d'achat en ces temps si compliqués. Si vous pensez pouvoir bénéficier de cette aide, merci de bien vouloir remplir le formulaire disponible sur le site Internet de la commune ou à retirer en mairie et d'y joindre impérativement votre avis d'imposition.

## Informations pratiques

### Horaires d'ouverture

**Mairie** Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8h30 • 12h & 13h30 • 17h  
Mercredi 8h30 • 12h  
**La Poste** Lundi, 8h15 • 11h  
Mardi, jeudi et vendredi 14h • 18h15  
Samedi 9h • 12h15

## Services administratifs

02 31 23 10 08

Mme Patricia DURAZZO  
Mme Charlotte LOUTREUIL  
Mme Elisabeth SEINCE  
Mme Elise BREARD

## Des infos récentes ?

Abonnez-vous à l'Info Flash Bourguébus en donnant votre adresse mail à :  
Bourguébus.accueil@wanadoo.fr

Pour plus d'informations, consultez le site internet [www.Bourguébus.fr](http://www.Bourguébus.fr)

# Janine Gille, grande oubliée de la Résistance

Il y a une rue Léonard Gille à May-sur-Orne, à Laize-Clinchamps, à Saint-Martin-de-Fontenay... Et à Bourguébus. Pour mémoire, Léonard Gille était un grand résistant engagé dès 1943 (source Wikipedia).

Mais, comme le dit si bien Titiou LECOQ dans son livre (le très bien nommé) *Les grandes oubliées. Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes*, « le rôle des femmes dans la Résistance a été minimisé... ». Alors pourquoi avoir oublié Janine Gille et pas Léonard dans le nom des rues du Calvados ?

Nous avons retrouvé sa trace dans les Archives du Département. " Louise Boitard est née le 20 mai 1907 à Caen... A l'aube de la Seconde Guerre mondiale, Louise Boitard est institutrice à Honfleur. Venue s'installer à Caen en juin 1940, elle aide des prisonniers de guerre français et britanniques à s'évader. Dès lors, sa voie est tracée. Sous le pseudonyme de « Janine », elle entre dans la Résistance au sein de l'Armée des Volontaires, aux côtés de René Duchez et Léonard Gille, son futur époux. Avec eux, elle intègre les rangs de l'Organisation Civile et Militaire au printemps 1942.

Agent de liaison et de renseignement, elle héberge à son domicile, rue Laplace à Caen, de nombreux proscrits, résistants ou réfractaires, auxquels elle fournit des faux-papiers. Une grande partie de son activité est consacrée à l'aide aux aviateurs alliés, recueillis par le réseau Marie-Odile dont le responsable régional est Léonard Gille. En octobre 1943, elle parvient à mettre à l'abri, dans une ferme près de Lisieux, deux jeunes juives de Caen, les sœurs Tresser, après l'arrestation de leur mère.

Au cours de l'été 1944, « Janine » Boitard participe à la Bataille de Caen dans les rangs de la compagnie Fred Scamaroni formée depuis Paris par Léonard Gille après le Débarquement. Elle se signale suivant un rapport de ce dernier en date du 24 juillet 1944 par le secours porté à 2 parachutistes. Ainsi, avec une certaine Madame Henry, elle



Carte du combattant de Louise Gille née Boitard, 1961, AD14, 6J/16 (avec l'aimable autorisation des Archives du Calvados)

assure leur transport alors qu'ils ont été retrouvés dans la région de Moul Argences par les FFI et guidés depuis Blonville jusqu'à Caen par une certaine Mademoiselle Haricot. Elle mène également une mission à l'Est de Caen aux côtés de Jean-Marie et Jacques Vico.

Dès la libération de la ville, elle prend une part active à la création du journal *Liberté de Normandie*, dont elle restera membre du conseil d'administration jusqu'à sa mort. Elle épouse Léonard Gille le 1<sup>er</sup> mars 1949. Il est à noter que son personnage apparaît dans le célèbre film *Le Jour le plus long* sorti en 1962. C'est Irina Demick qui endosse ce rôle.

La désormais dénommée Janine Gille, par référence à son pseudonyme de résistante, s'engage alors dans l'action sociale notamment en faveur de l'accueil en crèches des enfants. Le 18 avril 1971, elle devient la première femme à siéger au Conseil général du Calvados. Elle est élue conseillère générale du canton de Bourguébus et succède à son mari décédé quelques mois auparavant. Elle effectue deux mandats successifs avant de prendre sa retraite en 1979. Elle décède le 4 avril 2001 et est inhumée aux côtés de son mari au cimetière du Poirier à Frénuville.

Elle est décorée de la Croix de guerre 1939-1945, médaillée de la Résistance, officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique, titulaire de la Medal of Freedom et de la King Cross of Courage et fait partie des treize Calvadosiens admis parmi les Justes par le comité Yad Vaschem. "

Ainsi, force est de reconnaître que le rôle des femmes dans la Résistance n'est certainement pas anecdotique, ni leur implication dans la vie publique, comme l'a prouvé Janine Gille après 1945.

Alors, pourquoi avoir une rue Léonard Gille à Bourguébus et non pas une rue JANINE et Léonard GILLE ? Il s'agirait de ne pas oublier Louise Boitard/Janine Gille/Mademoiselle Haricot, ni surtout de l'effacer de l'Histoire.

Article rédigé par Dominique BENARD, conseillère municipale, à partir de documents issus des Archives départementales

Nous recherchons des informations sur Madeleine LALLIER, secrétaire de mairie pendant la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale, son époux était conseiller municipal qui a donné son nom à nos écoles. Si vous avez des informations, merci de les transmettre à Bourguébus.accueil@wanadoo.fr.



# Informations municipales

## Conseil municipal du 22/03/22

Lors de cette séance, les élus ont émis un avis défavorable à l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Valambray. Ils ont approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2021 et décidé de l'affectation du résultat. Ils ont voté les taux d'imposition 2022, soit 26 % pour le foncier bâti et 37,14 % pour le foncier non bâti. Ces taux, qui n'avaient pas été revus depuis 2001, ont été augmentés au regard du développement considérable de la commune et de la nécessité de continuer à développer les infrastructures. Enfin, les conseillers municipaux ont voté les subventions notamment aux associations et le budget primitif 2022.

## À la rencontre des associations

Le 9 juin, les membres de la Commission Association et les adjoints ont rencontré les responsables des associations de Bourguébus.

Ce fut l'occasion d'échanger ensemble sur les activités et projets des uns et des autres pour une meilleure connaissance et une entraide mutuelle.

Il a été question de la mise en place de convention d'utilisation ou de mise à disposition des biens communaux, pour une sécurisation des risques.

## Soirée cinéma en plein air

Le 10 juin dernier, la Municipalité a proposé sa deuxième édition de la soirée cinéma de plein air, en partenariat avec le cinéma Le Lux. Un franc succès puisque, cette année, plus de 150 personnes ont assisté à la projection du film *L'appel de la Forêt*, adapté du livre du même nom de Jack LONDON.



En amont, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont organisé un pique-nique zéro déchet et proposé des petites animations comme : la fabrication d'éponges Takashi, l'explication sur la création de lessive aux lierres, un quizz sur l'environnement...

Les participants ont joué le jeu car nous avons eu très peu de déchets. Les familles sont toutes reparties avec une éponge Takashi en cadeau.

Les enfants du CMJ s'associent aux membres du Conseil municipal pour remercier les participants à cette soirée familiale et très conviviale.



## Bourguébus a fêté la musique

Après 3 ans d'absence, la Municipalité a été ravie de vous retrouver nombreux pour fêter la musique le 21 juin dernier.



Au programme, Fanfare kids de l'école de Musique en Plaine, le chanteur (Bon)homme en Or qui a interprété des reprises de Jean-Jacques GOLDMAN et le groupe L'ivresse du Groove.



Ce groupe, composé de 7 musiciens caennais, nous a proposé 2 h de

concert non stop revisitant les standards funk, soul et R'n'B des années 70, que les "moins de 20 ans ne peuvent pas connaître", à aujourd'hui : Jamiroquai, Stevie Wonder, Amy Winehouse,... Un grand merci aux artistes, au public et à la Commission Animation pour nous avoir permis de partager un bon moment.

## Circuler en toute sécurité

Face à la recrudescence des incidents sur les espaces publics sur notre commune, il semble opportun de rappeler quelques règles essentielles, en particulier à l'endroit des jeunes cyclistes.

La sécurité à vélo commence par l'adoption de comportements préventifs et par le respect du Code de la sécurité routière. Il existe des règles à respecter. Il y a aussi des interdictions, comme celles de circuler sur un trottoir – sauf en cas de nécessité ou si la signalisation l'indique – ou avec des écouteurs sur les oreilles ou en textant. En cas d'infraction au Code de la sécurité routière, des amendes sont prévues.

Selon le Code de la sécurité routière, le cycliste doit, entre autres :

- si il a moins de 12 ans, porter un casque attaché sous le menton et des protections individuelles ;
- se conformer en tout temps aux panneaux et aux feux de circulation ;
- respecter la priorité aux piétons, à un passage piétons ;
- céder le passage aux piétons, aux véhicules et autres cyclistes qui ont la priorité ;
- circuler du bon côté (aussi près que possible du côté droit) ;
- signaler ses intentions, notamment lorsqu'il tourne à droite ou à gauche ;
- demeurer à califourchon (une jambe de chaque côté du vélo) et tenir le guidon.

Aux parents, nous demandons de veiller à inculquer ses règles à leurs enfants dès qu'ils sont en âge de circuler à vélo afin d'éviter des incidents, voire des accidents, sur la voie publique. Les espaces publics ne sont pas des espaces de jeux pour les enfants. Veillons collectivement à ce que chacun, piétons, automobilistes, cyclistes, ... se sente en sécurité dans les espaces partagés de notre commune.

# Associations & Services

## L'équipe U11 au tournoi Jean Pigeon

L'équipe U11 A du BSFC a participé, le week-end des 23 et 24 avril, au Tournoi Jean Pigeon organisé par le Stade Malherbe de Caen, après avoir terminé première des phases qualificatives.

Les joueurs ont rencontré de très belles équipes Pro comme l'OM, Paris FC, Montpellier et Nancy.

Par la même occasion, certaines familles du Club ont hébergé les joueurs de l'équipe U11 de Metz. Cela a permis à nos jeunes d'échanger et de partager.



## Les cowboys et les indiens ont débarqué à Bourguébus

Le samedi 30 avril, l'APE de Bourguébus a organisé son traditionnel carnaval. Le thème choisi était le Far West. Après deux années blanches, les petits et les grands étaient heureux de pouvoir à nouveau défiler en musique dans les rues de la commune.



Un cowboy géant, inspiré de Toy Story, avait été confectionné par les bénévoles de l'APE. Il a précédé le cortège qui s'est notamment rendu à l'EHPAD pour apporter joie et sourires aux résidents. Il s'est ensuite embrasé sur le terrain d'évolution pour le plus grand plaisir des enfants.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation !

## Familles Rurales



Recherche une personne disponible pour donner un peu de son temps afin de nous rejoindre et encadrer, un jeudi après-midi sur deux, l'activité « Club de l'Amitié » des anciens à partir de septembre.  
Renseignements : 06.74.11.45.18

## Animations à la bibliothèque

Samedi 18 juin, Familles Rurales Bourguébus et sa région a organisé une journée « LIVRES & JEUX ».

Des jeux en bois étaient mis à disposition des petits, des grands et des ... très grands. Les plus petits pouvaient s'exercer au coloriage dans l'atelier qui leur était dédié. Les bénévoles ont été un peu surpris du peu de fréquentation de cette journée qu'ils avaient pris grand soin à organiser.



Cependant, la récolte de livres a été très fructueuse. Ces livres pourront être empruntés dans l'espace ADULTES ou ENFANTS de la bibliothèque dès la rentrée. Optimistes et confiants, les bénévoles renouvelleront cette journée « LIVRES & JEUX » au cours de l'automne prochain.

Donc, A VOS LIVRES !



STADE MUNICIPAL

14 JUILLET 2022

FOIRE AUX GRENIERS

INTERDICTION AUX PROFESSIONNELS

ORGANISÉE PAR LE CLUB DE FOOT

BSFC

- Ouverture dès 6h00
- Possibilité de parking derrière le stand (mini 5m)
- Autorisation de sortie après 17h
- Interdiction de ventes alimentaires et d'animaux

INSCRIPTIONS : 06.21.53.99.66 (appels après 19H)

EMPLACEMENT : 3,5€ le ml

BUVETTE et RESTAURATION

LE BSFC décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des produits exposés

PRIERE DE LAISSER L'EMPLACEMENT PROPRE A VOTRE DEPART.

MERCI

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES :

11/03/22 : THAJTE Inès  
11/03/22 : BOUMRAH Jassim  
28/03/22 : PERRIER Swann  
31/03/22 : IMCAOUDENE  
LHULLIER Louisna  
13/04/22 : LAIGNEL NICOLLE  
Elliot  
14/05/22 : JEHANNE Nathéo  
15/05/22 : DELAHAYE Lou  
16/05/22 : HARANG Naël  
25/05/22 : DUVAL Myla  
29/05/22 : PAPIN Léa

### DÉCÈS :

12/04/22 : NIOBEY Veuve  
BOULLAND Nelly  
24/04/22 : YVER Veuve  
LECROSNIER Thérèse  
27/05/22 : HEITZ épouse  
HOUEL Michèle

### MARIAGE :

02/04/22 : EDMOND Morgan &  
LIOULT Quentin  
23/04/22 : RUEL Mélissa &  
SOYTOPRAK Mehmet

## DERNIERE MINUTE

Fermeture du service urbanisme du 14/07 au 15/08. Aucun dépôt de dossier possible sur cette période.

La Poste sera fermée du 10 au 21 août. Durant la semaine du 22 au 27 août, elle sera ouverte le lundi de 8h30 à 12h, les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h.